
Près d'un salarié sur quatre renonce à un arrêt maladie prescrit

30/11/2018

Près d'un salarié du privé sur quatre s'étant vu prescrire un arrêt maladie en 2018 y a renoncé de façon partielle ou totale. Un chiffre en augmentation, selon une étude sur l'absentéisme au travail publiée par Malakoff Méderic. Selon cette étude réalisée par l'Ifop en mai 2018 auprès de 2 010 salariés du secteur privé, 42 % des personnes interrogées se sont vu prescrire un arrêt maladie au cours des 12 derniers mois. Parmi elles, 23 % ont décidé de ne pas respecter leur arrêt maladie, contre 19 % en 2016. Le non-respect des arrêts maladie est particulièrement marqué chez les dirigeants salariés (48 %) et les cadres (22 %, contre 11 % chez les ouvriers) ainsi que dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration (30 %) et du commerce (19 %, contre 6 % dans la banque-finance-assurance). Les salariés du privé qui regrettent de ne pas avoir respecté leur arrêt maladie sont également plus nombreux : 49 % en 2018, contre 39 % en 2016, en raison de l'impact sur leur productivité, une nuisance à la qualité de leur travail ou à cause d'un allongement de la durée de leur maladie.

Source URL:

<http://www.actuel-ce.fr/content/pres-dun-salarie-sur-quat-renonce-un-arret-maladie-prescrit-0>